

AVIS DE COURSE TYPE  
VOILE LEGERE 2017-2020



La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.3 les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux *peuvent être tenus d'arborer* la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 **La régata est ouverte aux clubs de la Loire ATLANTIQUE**

3.1.1 - tous les bateaux

**Catamaran EN FLOTTES COLLECTIVES**

- catamaran HOBIE CAT T2 (16 pieds) 16 places.
- catamaran Hobie Cat T1 (14 pieds) 16 places.
- windsurf sans gréement (10 places), **vous devez transporter votre gréement.**
- Hobie Cat 16 (16 pieds) 8 places
- Optimist école de voile (16 places)

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire par une **préinscription obligatoire** adresse ci-joint :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSduAWcp2DrLMbb7UQNd3Ty5RC2SE6H6z7yMYJ785k93z3uH1w/vjwform?vc=0&c=0&w=1>

**Sans cette préinscription et si il ne reste plus de place vous ne pouvez pas régater**

ou

Le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à NAUTISME EN PAYS BLANC BP 20 44420 PIRIAC SUR MER à adresser **avant le 06 mai 2020.**

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
[catamarans]	[10€]
[windsurf]	[10€]

**Attention le nombre de places sur les bateaux est limité :**  
**Flotte collective catamaran Hobie cat T1 (14 pieds): 16 places**  
**Flotte collective catamaran Hobie cat T2 (16 pieds) : 16 places**  
**Flotte collective hobie cat 16 (16pieds) : 8 places**  
**Flotte collective windsurf 16 flotteurs : 10 places**  
**Flotte collective Optimist Ecole : 16 places**



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

**5. PROGRAMME**

5.1 Confirmation d'inscription et préparation des bateaux à 3 rue port Boucher 44420 Piriac sur Mer  
Samedi 09 mai de 9h30 à 11h30 à NPB  
Briefing devant le club à 12h00

5.3 Jours de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
Samedi 09 mai	13h00	Les flottes

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00.

**6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course seront :

- *affichées selon la Prescription Fédérale dans le club*

**7. LES PARCOURS**

7.1 Les parcours seront *[préciser type (aller/retour type banane et autre type parcours)]*.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

**8. SYSTEME DE PENALITE**

Pour les flottes collectives catamaran, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

**9. CLASSEMENT**

9.1 1 course devra être validées pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau dans sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 à 8 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

**10. COMMUNICATION RADIO [DP]**

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

**11. PRIX**

Des prix seront distribués comme suit : 1 trophée aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, et 3<sup>ème</sup>, flottes collectives cata et windsurf et optimist.

**12. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : tel : 02.40.23.53.84 ou [nautismeenpaysblanc@gmail.com](mailto:nautismeenpaysblanc@gmail.com)

## BULLETIN d'INSCRIPTION

**CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL FLOTTE COLLECTIVE**  
**Dates complètes : SAMEDI 09 mai 2020**  
**Lieu : NAUTISME EN PAYS BLANC BASE NAUTIQUE DE PIRIAC**  
**Autorité Organisatrice : NAUTISME EN PAYS BLANC**

Fiche d'inscription à renvoyer si possible avant 04 mai nautismeenpaysblanc@gmail.com ou NPB BP 20 44420 PIRIAC /mer, Attention adresse nouvelle base nautique : 3 rue port Boucher 44420 Piriac sur Mer

## TYPES BATEAUX flottes collectives :

WINDSURF   
 HOBIE CAT T1 14 PIEDS   
 HOBIE CAT T2 16 PIEDS   
 Optimist Ecole   
 HOBIE CAT 16

CATÉGORIE D'ÂGE : MINIMES   
 ESPOIRS   
 SENIORS

Reserve organisation  
 N° Voile

	BARREUR	ÉQUIPIER
NOM		
PRÉNOM		
N° licence		
N° club		
Sexe		
Né(e) le		

**ATTESTATION**

Pour les mineurs : Autorisation parentale \_\_\_\_\_ Téléphone(s) : .....

Je soussigné, M \_\_\_\_\_ autorise mon enfant \_\_\_\_\_ à participer à la régata  
 et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

J'atteste qu'il (ou elle):

Ayant plus de 16 ans, est apte à plonger, puis à nager au moins 25 mètres.

Ayant moins de 16 ans, est apte à s'immerger, puis nager au moins 25 mètres sans reprendre pied.

J'autorise également les organisateurs :

À prendre en cas d'urgence toutes mesures nécessaires pour la sauvegarde de mon enfant.

À prendre toutes dispositions médicales ou hospitalières vis-à-vis de lui, en cas d'urgence, y compris son transport dans un établissement hospitalier.

J'ai reçu les informations relatives au montant des garanties associées à la licence de la FFV ainsi que la possibilité de souscription de garanties complémentaires.

Fait à: ..... le.....

Signature (Ajouter la mention " Lu et approuvé « )

Signature de l'un des parents (mention nécessaire écrite : Bon pour autorisation parentale)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**ATTESTATION**

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.

Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

## ANNEXE ZONE DE COURSE

